

## DREETS Analyses Centre - Val de Loire - Novembre 2023

# Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi en région Centre-Val de Loire ?



En région Centre-Val de Loire, le nombre de demandeurs d'emploi<sup>1</sup> qui ont eu accès à la formation au titre de l'année 2017 versus 2020, est passé de 160 825 à 156 862 soit une baisse de -2,5 %. La période de crise sanitaire a fortement impacté la dynamique de progression. Elle a enregistré son plus faible taux d'accès à la formation courant 1er trimestre 2020, soit 8,8 %.

Néanmoins, le taux d'accès en région reste l'un des plus importants par rapport aux autres régions. L'écart au niveau de l'accessibilité à la formation entre les hommes et les femmes se réduit peu à peu. A l'inverse, l'écart se creuse entre les jeunes demandeurs d'emploi (moins de 26 ans) et les plus de 50 ans. Aussi, les personnes handicapées ont plus accès à la formation.

### Taux d'accès globalement en hausse

Depuis 2017, en région Centre-Val de Loire, le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi est resté nettement supérieur à celui de la France métropolitaine sur l'ensemble de la période. (graphique 1)

Entre 2017 et 2020, l'écart s'est globalement réduit entre les différentes cohortes.

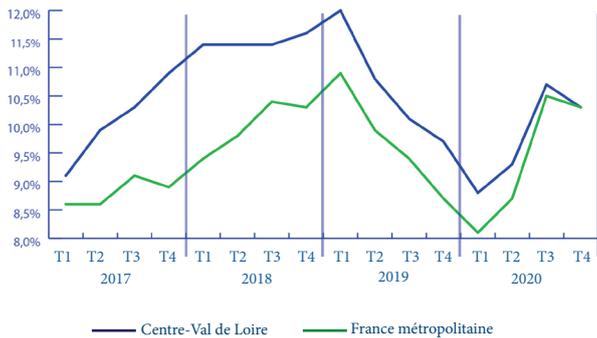
En région, 9,1 % des inscrits à Pôle emploi entrent en formation (hors utilisateur du compte CPF) au 1er trimestre 2017. Ce taux passe à 12,0 % au 1er trimestre 2019 (son plus haut niveau) et diminue considérablement au 1er trimestre 2020 du fait de la crise sanitaire (-3,3 points).

A compter du 2ème trimestre 2020, l'accès à la formation repart à la hausse et retrouve son niveau d'avant crise. En incluant les formations financées par les demandeurs d'emploi grâce à leur CPF, ce taux atteint même 14,3 % en région au 3ème trimestre 2020 tout comme en France métropolitaine (10,9 % à 14,3 % de la même période) - (graphique 2).

<sup>1</sup> Source : Dares, dispositif ForCE, Vague 8

## Graphique 1

Evolution trimestrielle du taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi en Centre-Val de Loire (%)

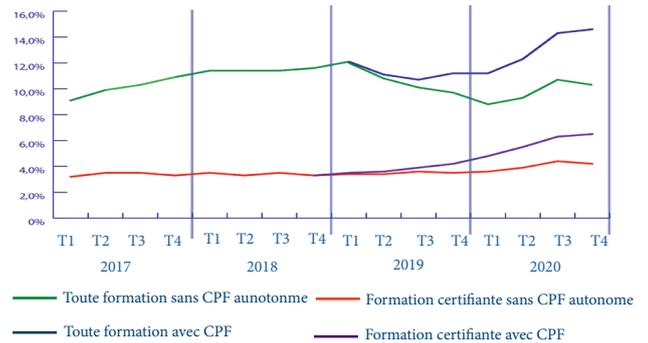


**Note de lecture :** 9,1 % des entrants sur les listes de Pôle emploi au 1er trimestre 2017 en région Centre-Val de Loire ont accès à une formation (hors CPF autonome) dans les 12 mois suivant leur inscription contre 8,6 % en France métropolitaine  
**Champ :** ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, Centre-Val de Loire.  
**Source :** Dares, dispositif ForCE, vague 8., exploitation Dreetts CVL /SESE

Les taux d'accès à la formation certifiante sont plus bas, mais augmentent progressivement. Ainsi, parmi les inscrits à Pôle emploi au 1er trimestre 2017, 3,2 % y accèdent dans l'année suivant leur inscription.

## Graphique 2

Taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi selon le trimestre d'inscription à Pôle emploi et le type de formation en Centre-Val de Loire (%)



**Note de lecture :** 3,2 % des entrants sur les listes de Pôle emploi au 1er trimestre 2017 en région Centre-Val de Loire ont accès à une formation certifiante (sans CPF autonome)  
**Champ :** ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, Centre-Val de Loire.  
**Source :** Dares, dispositif ForCE, vague 8., exploitation Dreetts CVL /SESE

Cette proportion est de 3,6 % pour les inscrits en 2020 et atteint 4,8 % en prenant en compte les formations financées par le CPF autonome.

## L'écart se réduit peu à peu entre les peu diplômés et ceux de niveau Bac ou plus

En région, les personnes de niveau public Pic\* (niveau infra-bac et bac non obtenu) accèdent moins à la formation que les personnes de niveau bac et bac +2 et supérieur. En effet, les peu diplômés ont 0,9 fois moins de chance d'accéder à la formation que les personnes de niveau Bac.

Toutefois, l'écart se réduit peu à peu (graphique 3). Parmi les inscrits à Pôle emploi au 4ème trimestre 2020, le taux d'accès à la formation est de 10,4 % pour le public Pic et 11,2 % pour ceux de niveau bac (soit un écart de 0,8 point contre 2,4 points au 1er trimestre 2017).

Néanmoins, sur cette même période, le taux d'accès à la formation des plus diplômés (de niveau bac +2 et supérieur) est inférieur à celui des peu diplômés (9,8 % contre 10,4 %).

Depuis le 1er trimestre 2017, les taux d'accès à une formation certifiante des personnes peu diplômées progressent mais proportionnellement moins que ceux des personnes diplômées de niveau bac.

\* Plan d'Investissement dans les Compétences

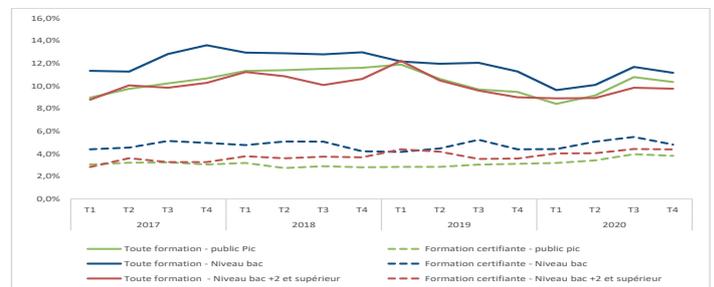
## Hausse du taux d'accès chez les femmes

La situation des femmes en terme d'accès à la formation s'est améliorée. Le taux d'accès est passé de 9,3 % en 2017 à 9,8 % en 2020. L'écart entre les hommes et les femmes se réduit peu à peu, passant de -1,5 point en 2017 à -0,1 point en 2020.

De même, sur la période 2017-2020, l'écart d'accès à la formation entre les hommes et les femmes en couple avec enfant (s) se réduit, passant de + 3,8 % à +0,7 %.

## Graphique 3

Taux d'accès à la formation (hors CPF autonome) des demandeurs d'emploi selon trimestre d'inscription à Pôle emploi et le niveau de diplôme en Centre-Val de Loire



**Note de lecture :** 12,2 % des entrants de niveau bac+2 et supérieur sur les listes de Pôle emploi au 1er trimestre de 2019 ont accès à une formation (hors CPF autonome) dans les 12 mois suivant leur inscription  
**Champ :** ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, Centre-Val de Loire.  
**Source :** Dares, dispositif ForCE, vague 8., exploitation Dreetts CVL /SESE

Les écarts se réduisent peu à peu (1,3 point au 1er trimestre 2017 contre 1 point au 4ème trimestre 2020).

Quant à la situation des femmes seules avec enfant(s), elles accèdent plus à la formation (+0,2 point par rapport à 2017).

A l'inverse, sur la même période, le taux d'accès à la formation des hommes seuls avec enfant(s) diminue (-2,9 points). Aussi, les femmes seules sans enfant ont 1,05 fois plus de chance d'accéder à la formation que des hommes seuls sans enfant.

## Taux d'accès plus élevé chez les jeunes (moins de 26 ans)

Le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans reste plus élevé depuis 2017. Cependant, l'écart se creuse entre les jeunes et les plus de 50 ans (4 points en 2017 contre 5,5 points en 2020). 3,5% des moins de 26 ans parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, accèdent à une formation

certifiante dans l'année suivant leur inscription en 2017. Cette part atteint 5,8 % en prenant en compte les formations financées par le CPF autonome pour le millésime 2020.

## Des taux d'accès plus élevés chez les travailleurs handicapés et en ZRR<sup>2</sup>

Depuis 2017, le taux d'accès à la formation des travailleurs handicapés au cours de l'année, qui suit leur inscription à Pôle emploi est supérieur à celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, 10,3 % des travailleurs handicapés entrent en formation contre 9,1 % pour tout public. Cet écart se réduit progressivement dans les derniers trimestres du millésime 2020, de 1,2 point au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 à 0,3 point au dernier trimestre 2020. En région, les travailleurs handicapés ont 1,2 fois plus de chance d'accéder à la formation que les non-handicapés.

Le taux d'accès des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi appartenant à une Zone de revitalisation rurale est quasi identique à celui n'appartenant pas à une zone ZRR. De plus, depuis 2017, celui-ci suit une nette progression, excepté les périodes de crise sanitaire. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, 9,1 % entrent en formation pour atteindre 10,4 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020. Au cours de ce dernier trimestre, le taux d'accès à la formation entre les demandeurs d'emploi en ZRR et ceux qui ne sont pas en ZRR est quasiment équivalent.

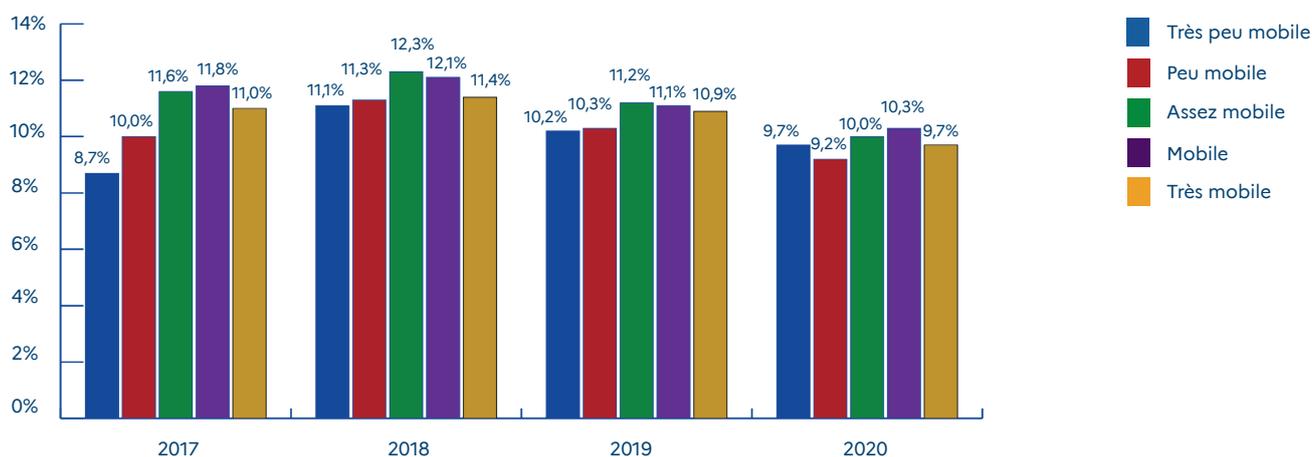
## Les personnes mobiles ont plus accès à la formation

La mobilité est un enjeu majeur dans l'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi. Certains demandeurs d'emploi peuvent être contraints de refuser des formations, du fait de la distance importante entre le lieu de l'organisme de formation et leur résidence.

Depuis 2017, les personnes déclarant être mobiles ont plus accès à la formation (graphique 4). Les personnes mobiles déclarent être prêtes à effectuer un trajet quotidien de plus de 20 km (plus de 30 minutes), lors de leur inscription à Pôle emploi.

Graphique 4

Evolution du taux d'accès annuel à la formation en Centre-Val de Loire par niveau de mobilité des demandeurs d'emploi



**Note de lecture :** 8,7 % des demandeurs d'emploi sur les listes de Pôle emploi en 2017 ayant accès à une formation déclare être très peu mobile, soit un trajet de moins de 20 minutes de leur résidence (hors CPF autonome) dans les 12 mois suivant leur inscription

**Champ :** ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, Centre-Val de Loire.

**Source :** Dares, dispositif ForCE vague 8; ex-mpotatop, Dreets CVL/SESE

<sup>2</sup>Zones de revitalisation rurale : Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent à l'échelle nationale un ensemble de communes reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique. Afin de favoriser le développement de ces territoires ruraux, des aides fiscales et sociales soutiennent la création ou la reprise d'entreprise. La liste des communes classées en ZRR est définie par les arrêtés du 16 mars 2017 et du 22 février 2018.

## Disparités infra départementales

Sur l'année 2017, en moyenne, 10,1 % des demandeurs d'emploi de la région Centre-Val de Loire ont eu accès à la formation dans les 12 mois suivant leur inscription à Pôle emploi.

La région partage la deuxième place avec la Bretagne des taux accès élevés derrière la région Occitanie (11,0 %). Cette proportion reste nettement supérieure à celle de la moyenne nationale : 8,7 % des demandeurs d'emploi ont suivi une formation (hors CPF autonome).

Au niveau infra départemental, le département de l'Indre enregistre un taux d'accès bien supérieur au niveau régional, avec 11,1 % des demandeurs d'emploi qui sont entrés en formation.

Les inscrits dans l'Indre, ont 1,2 fois plus de chance d'accéder à la formation que ceux inscrits dans l'Indre-et-Loire (carte 1).

Entre 2017 et 2020, le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi en région Centre-Val-de Loire a baissé de 0,3 point. Cette diminution est aussi constatée dans l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loiret.

A l'inverse, une hausse du taux d'accès est enregistrée dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre. Dans le Cher, le taux d'accès est stable (carte 2).

Le dispositif ForCE de suivi de la formation, du chômage et de l'emploi.

Le dispositif ForCE (pour FORMation, Chômage, Emploi) apparie quatre bases statistiques : les données MMO (Mouvements de main-d'œuvre), Brest (Base des entrées en formation des stagiaires de la formation professionnelle), FH Fichier historique des épisodes de demandes d'emploi des inscrits à Pôle emploi) et I-Milo (suivi des jeunes en mission locale). Il permet de reconstituer des trajectoires professionnelles des personnes ayant eu un contact avec le service public de l'emploi ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics.

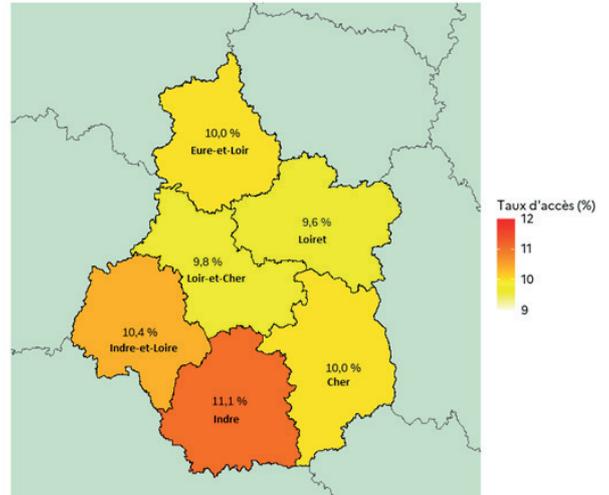
Avec ce dispositif, il est possible de calculer un taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi, défini comme la probabilité d'entrer en formation à certaines échéances déterminées à la suite de l'inscription sur les listes de Pôle emploi. L'analyse s'intéresse ici au taux d'accès à la formation dans les 12 mois suivant l'inscription sur les listes. Ce choix permet notamment d'éviter de capter les variations calendaires des entrées en formation, ces dernières étant plus fréquentes notamment au début de l'année scolaire.

Davantage de précisions sur le site de la [Dares](#).

### En savoir plus :

Lefebvre Martin : « [Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi ?](#) | DARES (travail-emploi.gouv.fr) », Dares Analyses, Mars 2023 N°18

### Taux d'accès à la formation à 12 mois par département en Centre-Val de Loire (cohorte 2017) Carte 1

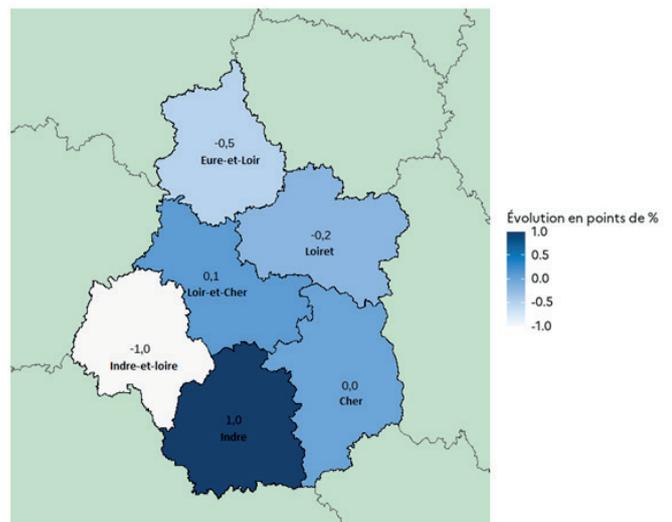


**Note de lecture :** en moyenne sur l'année 2017, 11,1 % des demandeurs d'emploi dans l'Indre ont accès à la formation dans les 12 mois suivant leur inscription à Pôle emploi.

**Champ :** ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2017, Région, département.

**Source :** Dares, dispositif ForCE, vague 8.

### Evolution du taux d'accès à la formation à 12 mois par département en Centre-Val de Loire entre 2017 et 2020 Carte 2



**Note de lecture :** Dans le Loiret, le taux d'accès à la formation a baissé de 0,2 point entre 2017 et 2020.

**Champ :** ensemble des inscrits à Pôle emploi entre janvier 2017 et décembre 2020, région départements du Centre-Val de Loire.

**Source :** Dares, dispositif ForCE, vague 8.

**Formation dite « autonome » :** Cas où les demandeurs d'emploi financent leur formation en mobilisant leur compte personnel de formation sans bénéficier d'aucun abondement de la part de Pôle emploi

**Formation dite « certifiante » :** Une formation est considérée comme certifiante si elle conduit à l'obtention d'un diplôme ou d'une certification recensée dans le répertoire national de certifications professionnelles.